

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION N<sup>o</sup> 1–24**  
**Conseil de surveillance de la profession actuarielle**  
**Vidéoconférence**

**13 février 2024**

**Présence :** Arvind Baghel  
Danielle Boulet  
Charlene Butler  
Annabelle Caron  
John Carter, *président*  
Nick DiRenzo  
Ann Etter  
Dick Freeborough  
Geoffrey Melbourne  
Alain Paquet  
Neil Parkinson  
Marian Passmore  
Hélène Pouliot  
Amy Pun  
Michel Simard, *membre d'office*

**Membres du personnel :** Leona Campbell, Lynn Blackburn

**Invités :** John Dark (pour le CPSTC), Dave Dickson (pour le CD), Edward Gibson (pour le CNA), Jacques Tremblay (pour le GCT)

**Absent :** Harold Geller

**Point 1–24.1 Bienvenue**

John, président du Conseil de surveillance de la profession actuarielle (CSPA), souhaite la bienvenue aux nouveaux membres, Arvind, Annabelle et Nick, à leur première réunion officielle et déclare l'assemblée ouverte.

**Point 1–24.2 Adoption de l'ordre du jour**

**Motion 1–24.2.1**

**Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.**

**Adoptée**

**Point 1–24.3 Approbation du procès-verbal**

**Motion 1–24.3.1**

**Que le procès-verbal de la réunion du CSPA tenue le 27 octobre 2023 soit approuvé tel que présenté.**

**Adoptée**

**Point 1–24.4 Rapport du président de la Commission des mises en candidature du Conseil de surveillance de la profession actuarielle**

Neil présente le rapport de la Commission des mises en candidature (CMC) du CSPA, y compris les nominations proposées issues de la réunion de la CMC du 27 octobre 2023. Les tableaux de tous les conseils relevant du CSPA ont été actualisés.

1. Composition du Conseil de surveillance de la profession actuarielle

Comme deux membres de la CMC ont terminé leur mandat le 31 décembre 2023, Charlene et Danielle ont accepté de les remplacer.

Il n’y a pas de besoin immédiat au CSPA, mais le mandat de John prendra fin en décembre 2024. Marc Ranger a déjà été nommé et entrera en poste le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**Motion 1–24.4.1.1**

**Que Danielle Boulet et Charlene Butler soient nommées à titre de membres de la Commission des mises en candidature du Conseil de surveillance de la profession actuarielle à compter du 13 février 2024.**

**Adoptée**

2. Composition du Conseil des normes actuarielles

Le mandat d’Edward à la présidence du Conseil des normes actuarielles (CNA) prendra fin en juin 2024, mais il a accepté de prolonger son mandat de six mois, jusqu’à ce qu’une autre personne puisse prendre le relais. Le CNA a déjà une personne candidate solide en vue, mais cette personne préside un autre conseil jusqu’en juin 2025. Cette personne sera interviewée par John et Neil.

Edward recommande que la procédure de nomination à la vice-présidence soit revue afin de favoriser une planification de la relève plus efficace.

**Motion 1–24.4.2.1**

**Que le mandat d’Edward Gibson à la présidence du Conseil de surveillance des normes actuarielles soit prolongé de six mois, soit jusqu’au 31 décembre 2024.**

**Adoptée**

3. Composition du Conseil de déontologie

Il n’y a aucune nomination au Conseil de déontologie (CD) pour le moment. Le Conseil cherchera cette année à recruter de nouveaux membres travaillant dans le domaine des régimes de retraite étant donné que quelques membres de ce domaine termineront leurs mandats en 2024.

4. Composition du Conseil sur le professionnalisme et la supervision des titres de compétence

Il n’y a aucune nomination au Conseil sur le professionnalisme et la supervision des titres de compétence (CPSTC) pour le moment. John travaille en collaboration avec les services aux bénévoles afin de recruter des membres au sein du CPSTC.

5. Composition du Groupe de candidats à un tribunal

Il n’y a aucune nomination au Groupe de candidats à un tribunal (GCT) pour le moment. Jacques cherchera à recruter des membres du domaine des assurances IARD et du milieu universitaire. Le groupe compte actuellement un groupe de membres diversifié.

**Mesure à prendre :**

- **Leona mettra à jour les tableaux pour tenir compte des nouvelles nominations.**

**Point 1–24.5 Rapport du Conseil sur le professionnalisme et la supervision des titres de compétence**

John Dark présente une mise à jour du CPSTC.

Le CPSTC met actuellement la dernière main à son audit. Il avait procédé à l’audit des membres qui jouissaient d’une exemption en raison de la retraite et le CPSTC est d’avis que bon nombre d’entre eux devraient être en conformité avec le perfectionnement professionnel continu (PPC) compte tenu du travail rémunéré et non rémunéré qu’ils effectuent. On a demandé à ces membres de se conformer. Il y a eu des réticences et le CPSTC envisage de rédiger de nouvelles lignes directrices afin d’informer les membres des exigences. Plusieurs d’entre eux ont accepté de se conformer ou ont affirmé être en conformité avec le PPC même s’ils n’avaient pas comptabilisé leurs activités et d’autres ont renoncé à leur adhésion.

L’ouverture de la période de dépôt des déclarations de PPC affiche un nombre faible de dépôts, mais ces derniers se poursuivent à un rythme soutenu.

**Point 1–24.6 Rapport du Groupe de candidats à un tribunal**

Il n’y a aucune mise à jour du GCT pour le moment.

**Point 1–24.7 Rapport du Conseil de déontologie**

Dave, président du CD, présente une mise à jour des activités du CD.

Trois affaires sont en instance et on tiendra une réunion la semaine prochaine afin de discuter des étapes à venir. L’avancement de la vidéo éducative sur la discipline (procès fictif) a été retardé en raison de la charge de travail du personnel concernant le site Web et les parcours d’éducation.

Quelques membres du domaine des régimes de retraite terminent leur mandat cette année et on envisage de prolonger leur mandat ou de les remplacer. On a fait participer de nouveaux membres à des sous-groupes afin de les former et de favoriser un apport plus solide de leur part en ce qui concerne l’intégration du membre.

**Point 1–24.8 Rapport du Conseil des normes actuarielles**

Edward présente une vue d’ensemble du rapport du CNA et formule ces autres commentaires :

Révision quinquennale des normes de pratique : La révision des parties concernant l’assurance vie et les régimes de retraite a été réalisée au cours des deux dernières années, ainsi que, plus récemment, de celles qui portent sur l’assurance collective, les avantages sociaux relatifs aux services sociaux et la gestion du risque d’entreprise (GRE). Un groupe désigné dirigé par Josephine Marks travaille actuellement à la révision des normes générales. Comme il s’agit d’un projet de grande envergure, on a divisé les tâches en plus petits groupes. Une déclaration d’intention devrait être diffusée aux membres plus tard cette année.

Les taux d’intérêt criminels ont récemment été modifiés. On a donc rédigé une déclaration d’intention ciblée dans la section pertinente relative à l’expertise devant les tribunaux. Cela donnera vraisemblablement lieu à une modification de la norme alignée sur les changements apportés au Code criminel.

Identité de genre : un groupe désigné se penche sur les modifications à apporter aux normes.

On forme des groupes d'enquête chargés d'examiner les questions qui pourraient nécessiter que des modifications soient apportées aux normes. Les changements climatiques et l'analytique prédictive font partie de cette catégorie. Des travaux sont en cours, mais l'exécution des modifications pourrait prendre quelque temps, les changements climatiques pourraient affecter plusieurs parties des normes. Le CNA surveille étroitement les travaux en cours à l'international au sujet des normes liées au climat. On pourrait envisager d'élargir l'examen des facteurs ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance).

Le CNA se penche sur le degré de responsabilité que devraient avoir les actuaires en ce qui concerne les enjeux sociaux complexes.

Le CSPA laisse entendre que l'intelligence artificielle pourrait nécessiter un examen en raison de ses répercussions possibles sur les normes.

### **Point 1-24.9 Rapport de l'ICA**

Michel présente un rapport écrit des activités de l'ICA et du siège social. Il souligne les points suivants :

- Priorités d'ordre stratégique :
  - Développer la marque de l'ICA.
  - Favoriser la culture en milieu de travail et la mobilisation des membres.
  - Être une organisation habile sur plan technologique.
  - Fournir des services et des produits fondés sur les connaissances.
    - On travaille à la création de parcours d'éducation entièrement canadiens.
      - Une première cohorte a passé l'Examen synthèse.
      - On travaille à la préparation des modules d'éducation.
      - L'examen de niveau Fellow a été reporté, mais on s'attend à le faire passer à l'automne 2024.
    - On a tenu des colloques réussis :
      - Le Colloque pour l'actuaire désigné (virtuel);
      - Le Colloque sur l'expertise devant les tribunaux (en personne);
      - Le Colloque sur les régimes de retraite et les investissements (en personne);
    - Le Congrès annuel 2024 a eu lieu en juin à Québec.
    - Le Colloque pour l'actuaire désigné 2024 aura lieu à l'automne à Toronto.
- Servir l'intérêt public :
  - Les Règles de déontologie ont fait l'objet d'une révision et des modifications ont été proposées, mais n'ont pas été approuvées par les membres. Le siège social envisage de procéder à une consultation/un sondage auprès des membres afin de déterminer la suite des choses. Il s'attend à ce que ces modifications soient soumises lors du Congrès annuel 2025. On dispensera davantage d'information aux membres et on procédera à de plus amples discussions avec eux afin de faire

mieux comprendre le raisonnement sur lequel s'appuient les modifications proposées.

- On procède actuellement au remaniement du programme de recherche et des politiques connexes afin de les adapter aux besoins du public et de l'organisation.
- Des énoncés publics en matière de genre et de changements climatiques sont en cours de rédaction.

### **Point 1–24.10 Énoncé des procédures opérationnelles du Conseil de surveillance de la profession actuarielle**

Le CSPA examiné l'ébauche de révision de son énoncé des procédures opérationnelles afin d'aborder la question de la révocation d'un membre des conseils qui en relèvent. Comme le CSPA est en mesure de nommer des membres, il devrait également avoir le pouvoir de révoquer un membre qui a enfreint le Code de conduite visant les bénévoles. Lors de la création des politiques et procédures du Conseil de surveillance des normes actuarielles (CSNA)<sup>1</sup>, on a utilisé les politiques du Conseil des normes comptables. L'approbation par 75 % des membres du conseil est le seuil utilisé dans les Statuts administratifs à l'égard de nombreux processus d'approbation.

#### **Motion 1–24.10.1**

**Que la version révisée de l'énoncé des procédures opérationnelles du Conseil de surveillance de la profession actuarielle soit approuvée telle que présentée.**

**Adoptée**

### **Point 1–24.11 Mise à jour des politiques du Conseil de surveillance de la profession actuarielle**

Les versions provisoires des modifications apportées aux politiques du CSPA ont été revues principalement en raison des modifications apportées aux catégories d'adhésion. D'autres modifications seront envisagées en vue de la prochaine réunion, notamment la révision des échéanciers afin de garantir la cohérence.

#### **Motion 1–24.11.1**

**Que la version révisée de la Politique relative à l'examen des évaluations du CPSTC portant sur les condamnations au criminel des candidats et candidates à l'adhésion à l'ICA soit adoptée telle que présentée.**

**Adoptée**

#### **Motion 1–24.11.2**

**Que la version révisée de la Politique relative à l'examen des décisions du CSPTC concernant la non-conformité à la norme de qualification liée aux exigences relatives au perfectionnement professionnel continu ou à l'inadmissibilité à une exemption à celle-ci soit approuvée telle que présentée.**

**Adoptée**

---

<sup>1</sup> Le Conseil de surveillance des normes actuarielles n'existe plus.

### **Motion 1–24.11.3**

**Que la version révisée de la procédure de nomination d'un tribunal d'appel de l'ICA en matière disciplinaire soit approuvée telle que présentée.**

**Adoptée**

### **Mesure à prendre :**

- **Lynn passera les politiques en revue afin de garantir la cohérence des échéanciers.**

### **Point 1-24.12 Analyse des risques**

Le CSPA avait déjà procédé à une analyse des risques et John et Neil discutent de la création d'un nouveau groupe chargé de procéder à une analyse actualisée. Dick, Charlene et Alain ont eu une première discussion au sujet des étapes à venir et ont convenu qu'il s'agissait d'un processus qui vaut la peine d'être réalisé régulièrement. On travaille à la création d'un modèle qui sera utilisé par le CSPA et par les conseils qui en relèvent. Le CSPA aura l'occasion de le passer en revue avant d'en demander la mise en œuvre.

#### **Motion 1-24.12.1**

**Que le Conseil de surveillance de la profession actuarielle approuve la mise en place d'une commission sur les risques et qu'il nomme Dick Freeborough (président), Charlene Butler et Alain Paquet à titre de membres. La commission sera autorisée à nommer à concurrence de deux autres membres, au besoin.**

**Adoptée**

### **Point 1–24.13 Auto-évaluations des conseils**

En raison des problèmes rencontrés au cours de la dernière évaluation, la prochaine version nécessitera que l'on se nomme pour garantir que tout le monde réponde.

### **Point 1–24.14 Rencontres avec l'ICA et les organismes de réglementation**

John et Neil discuteront avec Michel pour déterminer comment participer à d'éventuelles réunions avec les organismes de réglementation.

La réunion avec le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) portait sur les thèmes des changements climatiques et de la divulgation.

### **Point 1–24.15 Réunion conjointe de mai**

Le siège social cherchera des lieux possibles à Montréal pour la tenue de la réunion conjointe en mai.

Thèmes possibles :

- L'IA d'un point de vue technique ou de celui d'entreprises qui en font déjà usage (panel de praticiens);

- La cybersécurité dans le contexte actuel;
- Les organismes de réglementation (soit l’Autorité des marchés financiers et le BSIF);
- Préoccupations liées aux changements climatiques du point de vue actuariel (panel de conférenciers issus de divers domaines de pratique).

**Mesures à prendre :**

- **John et Michel chercheront des conférenciers et conférencières.**
- **Le siège social réservera un endroit pour la réunion en personne de mai.**

**Point 1–24.16 Réunions à venir**

La prochaine réunion se tiendra en personne les 8 et 9 mai.

**Point 1–24.17 Questions diverses**

Il n’y a pas d’autres points à discuter.

**Point 1-24.18 Examen de la séance à huis clos**

Le CSPA tient une séance à huis clos.

Puisqu’il n’y a pas d’autres points à discuter, la séance est levée.